

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 DÉCEMBRE 2022

Le Conseil d'Administration de SOMFY émet un avis favorable et unanime sur le projet d'Offre Publique d'Achat Simplifiée initiée par les sociétés J.P.J.S.¹ et JP 3²

La société SOMFY a déposé auprès de l'AMF son projet de Note en réponse au projet d'Offre Publique d'Achat Simplifiée visant les actions SOMFY et initiée par le groupe familial Despature, actionnaire de référence de l'entreprise depuis 1984 et qui détient à ce jour 73,9% du capital et 84,2% des droits de vote théoriques de SOMFY.

Le Conseil d'Administration, qui s'est réuni ce 7 décembre 2022, a émis son avis motivé sur l'Offre et déclaré que celle-ci et les conséquences du projet étaient conformes aux intérêts du Groupe, de ses actionnaires et de ses collaborateurs et recommande aux actionnaires de la Société d'apporter leurs actions à l'Offre.

Cet avis a été rendu à l'unanimité³ à la suite des recommandations du comité ad hoc, composé de trois membres indépendants, et des conclusions du rapport – incluant une attestation d'équité sur les conditions financières de l'Offre – délivré par l'expert indépendant Finexsi, nommé sur proposition de ce comité.

Le Conseil note que la méthode des cours de bourse fait apparaître, au prix d'offre de 143 euros, une prime de 20,6% par rapport au cours de clôture avant annonce de l'Offre et des primes supérieures à 18,2% par rapport aux cours moyens pondérés par les volumes observés sur 1 mois (+35,0%), 60 jours de cotation, (+38,5%), 3 mois (+37,4%) et 6 mois (+18,2%) avant annonce de l'Offre, ce qui permet aux actionnaires de bénéficier d'une prime significative au regard du parcours boursier récent du titre SOMFY

Le Conseil souligne que l'Offre permet aux actionnaires d'obtenir une liquidité immédiate, les actionnaires devant également intégrer le risque de voir la liquidité du marché de l'action SOMFY diminuer fortement après l'Offre si le seuil du retrait obligatoire n'est pas atteint.

Le projet de Note en réponse est disponible sur le site Internet du groupe SOMFY (<https://www.somfy-group.com/fr-fr/finance/projet-d-offre-publique-d-achat-simplifiee-visant-les-actions-somfy>) et de l'AMF (www.amf-france.org).

Le projet d'Offre, le Projet de Note d'Information et le Projet de Note en Réponse restent soumis à l'examen de l'AMF. Le calendrier de l'Offre, déterminé par l'AMF, sera publié ultérieurement.

¹ J.P.J.S détient 52,6% du capital et 61,3% des droits de vote théoriques de SOMFY.

² JP 3 est filiale à 100% de J.P.J.2, laquelle est le second actionnaire de SOMFY avec 9,2% du capital et 10,5% des droits de vote théoriques de SOMFY.

³ Etant précisé que les administrateurs représentant la famille n'ont pas pris part au vote.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 DÉCEMBRE 2022

Jean Guillaume Despature, Président du Conseil d'Administration du groupe SOMFY, déclare : « *Nous nous réjouissons d'avoir franchi une nouvelle étape décisive de ce projet d'Offre Publique d'Achat qui traduit la vision long terme que nous avons toujours portée pour SOMFY et qui accompagne la dynamique de transformation impulsée en 2019, avec la définition et le déploiement d'Ambition 2030. Il nous permettra également de renforcer l'indépendance et la manœuvrabilité du Groupe dans un contexte global difficile qui exige des entreprises une capacité d'adaptation renforcée.* »

PROFIL

Fondé en 1969 en France, et présent aujourd'hui dans 59 pays, SOMFY est le leader mondial de l'automatisation des ouvertures et des fermetures de la maison et du bâtiment. Pionnier de la maison connectée, le Groupe innove en permanence pour un habitat offrant à ses utilisateurs confort, bien-être et sécurité et s'engage pleinement en faveur d'un développement durable. Depuis plus de 50 ans, SOMFY place l'automatisation au service de l'amélioration des cadres de vie et s'engage à créer des solutions fiables et durables, qui font avancer le mieux vivre et le bien-être pour tous.

CONTACTS

Shan : Aliénor Kuentz : +33 (0)6 28 81 30 83 / Alexandre Daudin : +33 (0)6 34 92 46 15